

Cette *Tribune libre* reproduit un article, complété par son signataire, destiné à *La Gazette de la presse francophone*, le journal de l'Union de la presse francophone, à Paris.

**E**n 2010, la Savoie a fêté le 150<sup>e</sup> anniversaire du rattachement à la France. Ce fut le 21 juillet 1858, par les accords secrets de Plombières (Vosges), que le comte Camillo Benso de Cavour céda Nice et la Savoie à Napoléon III. Cet accord signa l'alliance de la France pour intervenir au côté du Royaume de Sardaigne afin d'évincer les Autrichiens et de créer le Royaume de la Haute-Italie, comprenant la Lombardie, la Vénétie et les Romagnes. Provoquée par les Piémontais, l'Autriche déclara la guerre au Royaume de Sardaigne et l'armée française entra en guerre, et, avec les troupes piémontaises, remporta la victoire de Magenta le 4 juin 1859 et celle de Solferino le 24 juin suivant. Le 8 juillet 1859, Napoléon III signe l'armistice de Villafranca di Verona avec les Autrichiens et, le 24 mars 1860, il signe avec Victor-Emmanuel II le Traité de Turin, par lequel la Savoie et Nice sont livrées à la France sous réserve de l'adhésion de la population. Le livre *La Savoie et l'Europe - 1860-2010 - Dictionnaire historique de l'Annexion*, qui fait la lumière sur cet événement, vient de paraître.

C'est le 17 mars 1861 que le premier Parlement élu dans le Royaume d'Italie proclame Victor-Emmanuel II roi d'Italie. La capitale en est Turin, Rome étant encore du domaine des Papes jusqu'en 1870 ; Venise, Trente, Bozen et Trieste restent encore sous l'autorité autrichienne, la première jusqu'en 1866, les autres jusqu'à la Première Guerre mondiale. C'est bien pour cette raison qu'en 2011, en République italienne, on a fêté et on continue à



Vestige, dans le vieil Aoste, de l'appartenance des gens d'ici à la sphère francophone des États de Savoie (Photo ajoutée par Le Faucigny à cette *Tribune libre*)



PAR FRANÇOIS STÉVENIN,  
ANCIEN PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA VALLÉE D'AOSTE (1993-1998)

fêter le 150<sup>e</sup> anniversaire de l'Unité italienne, même si, à l'époque, Victor-Emmanuel II était le monarque du Royaume. Des manifestations de toutes sortes ont eu lieu. Au niveau institutionnel, le Parlement, les régions, les communes, etc. ont consacré à cet anniversaire des moments considérables ; d'ailleurs, tous les domaines ont été concernés : cinéma, théâtre, art, musique, économie, sport, etc. La seule province d'Italie qui n'a pas participé officiellement aux manifestations fut le Haut-Adige (ou Sud-Tyrol). La Région autonome Vallée d'Aoste accepta de s'exprimer lors de ce 150<sup>e</sup> anniversaire.

Il y a eu également des associations qui ont voulu fêter 2011 en tant qu'année du 450<sup>e</sup> anniversaire du français comme langue officielle du Val d'Aoste. En effet, c'est en 1561 que, « *ayant toujours et de tout tems esté la langue françoise en nostre pais et duché d'Aouste, plus commune et generale que point d'aulture, et ayant le peuple et sujets dudict pais adverti et accoustumé de parler ladicte langue plus aisement que toute aulture* », le duc de Savoie Emmanuel-Philibert, dit « *Tête de fer* », prescrivit le 22 septembre, par édit, l'utilisation de la langue française, au lieu du latin, dans tous les actes publics, de la justice, dans toutes sortes de contrats du Duché d'Aoste. Le duc prescrivit « *que audict pais et duché d'Aouste nulle personne quelle qu'elle soit, ait à user, tant ès procedures et actes de justice que à tous contracts, instrumens enquestes et aultres semblables choses, d'aulture langue que françoise, à peine de nullité desdicts contracts et procedures et de cent livres d'amende* ». C'est donc depuis cette date que le français est langue officielle en vallée d'Aoste.

Malheureusement, il y a cent cinquante ans, la vallée d'Aoste a été séparée de la Savoie, avec des conséquences néfastes sur le plan économique et culturel car, quelques mois après l'instauration du Royaume d'Italie, commencèrent les attaques contre la langue française, attaques qui continuent encore aujourd'hui. Un député du Parlement italien, Giovanale Vegezzi Ruscalla, originaire de Lucques (Toscane), publia un pamphlet sur le « *droit et [la] nécessité d'abroger le français en tant que langue officielle dans [les] vallées de la Province de Turin* » et de le remplacer par l'italien (*Diritto e necessità di abrogare il francese come lingua ufficiale in alcune valli della Provincia di Torino*). Il proposa égale-

ment de rendre obligatoire la rédaction en langue italienne de tous les actes de notification et les délibérations des communes ainsi que de donner des avantages économiques et des décorations aux curés et aux administrateurs qui travailleraient pour la diffusion de la langue italienne. Il conçut enfin un projet de traduction en langue italienne des noms et des lieux de la vallée d'Aoste. Il y eut une réaction immédiate contre l'attaque du député italien et contre la francophobie piémontaise/italienne. Les prises de positions contre cet opuscule furent nombreuses. La plus importante fut *La langue française dans la vallée d'Aoste*, du chanoine Édouard Bérard, publiée aux frais de la commune d'Aoste. Hélas, le rêve du député italien se réalisa soixante ans plus tard grâce à Benito Mussolini.

Et pourtant, le français était la langue de la Maison de Savoie, de la cour, c'était la langue de l'élite, la langue maternelle du roi et de Cavour, qui était Savoyard par sa mère. Il paraît même que la première Constitution italienne fut écrite par Cavour en français et traduite par la suite en italien, mais Cavour n'eut pas la possibilité de déplorer cet état des choses car il décéda quelques mois auparavant. Et pourtant, c'est grâce à Napoléon Bonaparte que l'Italie a le drapeau vert-blanc-rouge, drapeau de la République cisalpine, devenue par la suite République cispadane. C'est grâce à l'alliance avec Napoléon III que se réalisa l'Unité du premier Royaume d'Italie. Et, enfin, c'est encore grâce à la France, à l'Angleterre et aux États-Unis qu'après la Première Guerre mondiale, Trente, Bolzano et Trieste devinrent finalement italiennes. C'était sans compter avec l'avènement du fascisme, l'entrée en guerre de l'Italie au côté de l'Allemagne, le coup de poignard dans le dos ! Cela n'a pas été facile pour la France d'oublier tout cela, ni surtout aussi pour les Savoyards et pour les Valdôtains. Après la chute du fascisme et avec le retour à la démocratie, avec le Statut spécial d'autonomie octroyé par l'État italien, qui n'est pas véritablement ce que les Valdôtains souhaitaient, le français est redevenu langue officielle en vallée d'Aoste (mais au côté de l'italien, qui prédomine) ; grâce aussi à la Communauté de travail des Alpes occidentales, à la coopération transfrontalière, aux projets interrégionaux et grâce également au tunnel du Mont-Blanc, les relations transfrontalières sont excellentes. À l'occasion du 450<sup>e</sup> anniversaire, les associations pour la promotion et la défense de la langue française de la vallée d'Aoste sont en train de préparer des propositions à soumettre aux institutions et à la communauté valdôtaine toute entière afin de donner un nouvel élan à la langue française dans notre pays d'Aoste.

Le titre de cette *Tribune libre* a été rédigé pour partie par Le Faucigny.